

# « Art en Campagne » – Année 2023

## Convention de bilan financier

### **Préambule**

La neuvième édition de l'exposition Art en Campagne, s'est déroulée durant cet été 2023. La thématique traitée par les artistes participants était « contraste ».

Les communes d'Ornex et Collex-Bossy ont collaboré ensemble pour proposer au public, une exposition transfrontalière en plein air attirant plus de 2 000 visiteurs entre juillet et septembre 2023.

Le budget prévisionnel d'art en campagne 2023 a été élaboré en accord entre les deux communes. Un bilan financier a été tiré de l'évènement, et il convient de valider le bilan financier du projet, après sa réalisation.

Entre **la commune de Collex Bossy**, représentée par les administrateurs délégués par le conseil d'Etat, d'une part,

Et,

La **commune d'Ornex**, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Olivier GUICHARD, dûment habilité par la délibération du conseil municipal du 11 avril 2024, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

### **I. Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de solder la répartition des charges financières d'Arts en campagne entre Collex-Bossy et Ornex.

Le bilan financier est décrit dans le tableau ci-joint.

### **II. Montant de la convention**

La commune d'Ornex s'engage, conformément au bilan financier ci-joint, à verser à la commune de Collex-Bossy, la somme de 2 399,00 euros.

### **III. Paiement**

Les deux parties conviennent que le paiement interviendra par virement administratif sur le compte de la commune de Collex-Bossy.

Fait à Collex Bossy – Ornex, le

Pour la **commune de Collex-Bossy**

**Les administrateurs délégués**

Pour la **commune d'Ornex**

**Le Maire**

**Olivier GUICHARD**